

Communiqué de presse

Nanterre, le 20 décembre 2018

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS APPROUVÉ PAR L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 29 MAI 2018

Faurecia (Euronext : EO - FR0000121147) annonce avoir confié à un prestataire de services d'investissement un mandat portant sur l'achat d'actions dans le cadre de son programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 29 mai 2018. L'achat de ces actions vise à couvrir les futurs plans d'actions de performance mis en place par Faurecia.

Ce mandat, signé le 18 décembre 2018, porte sur un volume maximal de 1 000 000 actions Faurecia représentant environ 0,7% du capital social, à un cours moyen n'excédant pas les limites imposées par la douzième résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 29 mai 2018.

Les rachats pourront intervenir, au titre dudit mandat, au cours de la période du 7 janvier au 8 février 2019.

Le descriptif du programme de rachat d'actions (développé en page 205 du Document de Référence de Faurecia déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2018) et le texte de la douzième résolution susvisée sont disponibles sur le site internet de la société, www.faurecia.com, à la rubrique « Investisseurs / Information réglementée AMF ».

A propos de Faurecia

Fondé en 1997, Faurecia est devenu en 20 ans un acteur majeur de l'industrie automobile. Avec 290 sites dont 30 centres de R&D, 109.000 collaborateurs répartis dans 35 pays, Faurecia est un leader mondial dans ses trois domaines d'activité : sièges d'automobiles, systèmes d'intérieurs et mobilité propre. Son offre technologique forte fournit aux constructeurs automobiles des solutions pour la vie intuitive à bord (Smart Life on Board) et la mobilité durable (Sustainable Mobility). En 2017, le Groupe a réalisé 17,0 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Faurecia est coté sur le marché Euronext de Paris et fait partie de l'indice CAC Next20. Pour en savoir plus : www.faurecia.com